

Décision

Générale

colonial

Décision n° 136 du 15 Février 1943.

n° 136

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

15 février 1943

Numéro JO

n° 4 du 15/02/1943

Date du numéro

15 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Sont détachés temporairement pour être mis a la disposition du Délégué de la France Combattante dans l'Est Africain. 1° à compter du 26 Janvier 1943 : M. PETIT, Instituteur de 4me classe du Cadre Métropolitain détaché. 2° a compter du 8 Février 194 3 : M. RUIZ. Commis des P.T.T. en Service a la Station Intercoloniale. Pendant la durée de leur détachement des agents seront administrés par les soins du Délégué de la France Combattante a Addis Abeba